

PROFIL DE POSTE



Située à 2,5 km de la porte d'Orléans et desservie par la ligne B du RER, Cachan est l'une des communes les plus attractives de la région francilienne. Ses 31 000 habitants bénéficient d'un cadre de vie préservé, d'une vie associative et culturelle très riche, d'équipements publics de qualité et d'une situation privilégiée, au cœur du Grand Paris. Par ailleurs, elle mène de grands projets qui vont accroître son rayonnement tels que le nouveau Campus étudiants, l'écoquartier de la gare ou encore l'arrivée de la future ligne 15 du Grand Paris express. Le mandat 2020-2026 porte ainsi l'ambition d'une ville innovante, participative, écologique, proche des besoins de ses habitants, fière de son histoire et tournée vers son avenir. Cachan est labellisée « Ville 4ème fleur » et « Ville internet 5 @ ».

### **Fonction : Agent de surveillance de la voie publique (H/F)**

Direction / service : Prévention-Médiation-Sécurité/Police Municipale

**Cadre d'emplois des agents techniques**

#### **MISSIONS**

Placé sous l'autorité du Chef de la Police Municipale, l'agent de surveillance de la voie publique fait respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance,

Il constate les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques),

Il assure la sécurité des lieux publics, bâtiments, locaux etc. et veille à la protection des personnes et des biens,

Il participe à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments, espaces et lieux publics,

Il participe à la sécurisation des manifestations organisées par la Ville,

Il participe à l'ouverture et à la fermeture des parcs et jardins,

Il participe aux opérations tranquillité vacances,

Il peut être amené à effectuer des opérations de maintenance dans les parcs en ouvrage Dumotel ou Hénouille.

#### **FONCTIONS ET ACTIVITES**

Surveillance et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement

Prévention aux abords des équipements publics

Renseignement des usagers de la voie publique

Accueil et contrôle de l'accès aux équipements publics

Veille relative à la protection des personnes

Surveillance technique à partir de rondes et d'itinéraires

Ouverture et fermeture des parcs et jardins

Assurer la surveillance générale des parkings  
Assurer le dépannage de 1er échelon des équipements des parkings  
Collecter et transmettre aux services concernés les dégradations ou détériorations de la voirie

## **COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES**

### Savoir :

Connaissance des pouvoirs de Police du maire  
Connaissance des différents Codes réglementant l'activité des ASVP  
Connaissances techniques en matière de sécurité

### Savoir - Faire :

Savoir travailler en équipe  
Très bonne qualité relationnelle  
Savoir relever et qualifier une infraction  
Savoir analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées  
Savoir analyser une situation imprévue  
Savoir recueillir et transmettre des informations  
Savoir rendre compte de son activité  
Savoir rédiger un rapport  
Savoir adapter ses interventions au contexte  
Savoir s'adapter aux évolutions du poste et du service

### Aptitudes / Qualités :

Disponibilité  
Sens du service public et du travail d'équipe  
Sens de l'organisation rigueur, autonomie et qualité relationnelle  
Respecter le devoir de confidentialité et la déontologie  
Etre force de proposition  
Rigueur  
Etre pédagogue vis-à-vis de tous les citoyens

## **CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS / ENVIRONNEMENT DU POSTE**

### **Rattachement hiérarchique :**

N+4 : Directeur de la PMS  
N+3 : Chef de service  
N+2 : Brigadier-Chef Principal  
N+1 : Brigadier ou chef d'équipe

### **Lieu de travail :**

22 Rue Guichard, 94230 CACHAN  
Locaux de la Police Municipale  
Parking Dumotel et Hénouille

### **Temps de travail :** 39 h

### **Horaires de travail :**

08h00 – 15h48 le matin, 12h30 – 20h18 l'après-midi  
13h30 – 21h18 en juillet et août  
09h00 – 18h30 lors des permanences du samedi

### **Particularités ou contraintes du poste :**

Travail en horaires décalés, le week-end, les jours fériés et en soirée.  
Rythmes de travail variables en fonction des événements  
Travail en extérieur  
Bonne condition physique  
Port d'une tenue spécifique  
Conditions d'agrément et d'assermentation liés aux prérogatives exercées

***Dans le cadre de la charte Handicap, le poste est, à compétences égales, accessible et ouvert aux personnes reconnues travailleur handicapé***

**Merci d'envoyer votre candidature à : [drh-recrutement@ville-cachan.fr](mailto:drh-recrutement@ville-cachan.fr)**